

Procès Verbal de la DUP du jeudi 22 juin 2017

♦ Membres de la DUP :

la Vice Présidente : Dr I. RAMBAULT,

la secrétaire, Claire-Odile Beauvallet,

la Trésorière : Sarah Georget,

la Trésorière remplaçante : Marie Carof,

• invité : Amaury Derville, en téléphonie

≪\$

1. Approbation et signature du PV du de mai 2017.

Le PV est relu, quelques compléments y sont portés. Le PV est signé, et sera mis en ligne sur le PSA.

2. BDES: est-il finalisé?

Amaury Derville nous fait suivre par mail le document récemment reçu, émanant des services comptables.

Il restera à compléter les "actions et stratégie d'ASALEE" qui seront prochainement définies lors du prochain conseil d'administration.

3. Bilan social ASALEE au second trimestre:

Le tableau adressé aux membres de la DUP, par Amaury Derville, fait état de 345 IDSP équivalent temps plein.

La répartition sur l'hexagone est inégale, certaines régions restent à investir par ASALEE, pour exemple les régions "nécessiteuses" : Nord Est (Alsace, Nord), la Normandie, le Finistère.

69 IDSP en Rhône-Alpes	18 en Bretagne	6 Champagne Ardennes
47 en Poitou-Charentes	14 en Pays de Loire	5 en Alsace
29 en Aquitaine	13 en Lorraine	5 en Picardie
29 en Midi Pyrénées	12 en Centre	4 en Nord Pas-de-Calais
26 en Bourgogne	12 en Ile de France	4 en Limousin
21 en Auvergne	7 en Haute Normandie	2 en Basse Normandie
19 en Franche Comté	6 Languedoc Roussillon	2 en PACA

Cependant la direction d'ASALEE a rencontré plusieurs instances, dont la DGOS (Direction Générale de l'Organisation des Soins) et la DDS (Direction de la Sécurité Sociale) et laisse espoir de pouvoir étendre le recrutement d'IDSP; dans ce contexte d'élections récentes, la décision est attendue, via le Ministère de la Santé, pour la rentrée de septembre/octobre.

4. Questions Communication via PSA:

a. Communication aux salarié(e)s : constitutions de groupes référents, de nouveaux projets, de protocoles à l'étude...

Plusieurs groupes d'IDSP ASALEE sont constitués sans que l'on sache vraiment qui ? et pourquoi ?

Amaury nous rapporte l'existence de groupes

b. Fiche de poste IDESP ASALEE: modifications? mise en ligne?

La fiche de poste IDSP ASALEE a été retravaillé en collaboration avec Emmanuel de Tarragon, et la DUP.

Les modifications ayant pour intérêt de valoriser les diplômes de certaines IDSP, ainsi plusieurs échelons apparaissent.

IA	Infirmier(e) ASALEE	Diplôme d'Etat avec au moins 5 ans d'expérience + 40h d'ETP
IRA I	Infirmier(e) référent(e) I ASALEE	Diplôme universitaire
IRA II	Infirmier(e) référent(e) II ASALEE	Master 1 en cours
ISCPA	Infirmier(e) de spécialités cliniques avancées	Master 1 + Master 2

Avant la mise en ligne la révision de la fiche de poste IDSP ASALEE doit être soumise à l'approbation du Conseil d'Administration d'ASALEE.

c. Arrêt de Travail : modalités - qui informer ? Où adresser les papiers ?

Amaury Derville nous demande de noter que la procédure est :

d'informer de tout arrêt de Travail par mail, en scannant le document,
adressé à "aderville@asalee.fr" et "jl.fievre@medsyn.fr"et copie au Dr Gautier à
"j.gautier@asalee.fr".

Inutile d'adresser le formulaire papier, le scanne suffit. Et bien entendu informer le cabinet Médical de son absence!

d. Fiche de déclaration d'événement indésirable?

La question a été soumise à la DUP par une IDSP ASALEE, sans précisions du contexte. Elle surprend un peu dans notre contexte d'exercice professionnel atypique. Actuellement aucun document de ce type n'existe ; est-il nécessaire d'en créer un ?

La discussion entre les membres de la DUP, se conclue sur une volonté de maintenir une communication entre les IDSP, l'administration d'ASALEE et les membres du cabinet médical ou maison de santé lieu d'exercice, afin de parvenir à un consensus. Si toutefois la situation demeure, la DUP peut être sollicitée pour avis.

Ultérieurement, le CHSCT futur pourra s'enquérir de la question.

e. Convention collective = mise en ligne sur PSA nécessaire

Les membres de la DUP sollicite à nouveau ASALEE pour que la convention collective dont nous dépendons : "Convention Collective Nationale du personnel des cabinets médicaux" soit mise en ligne sur le PSA. Bien qu'à la disposition de tout à chacun via le site officiel "www.legifrance.gouv.fr"; mais les membres de la DUP ont souvent les mêmes questions posées concernant, les "congés exceptionnels", notamment.

5. <u>Saisie via "Sevrage Tabagique"</u>: dysfonctionnement de l'onglet

En effet, il a été constaté que la saisie d'"ETP sevrage tabagique", n'était pas comptabilisé dans le temps de consultation IDE et que l'historique des saisies, tests et autres mesures, n'étaient pas visibles lors d'une nouvelle saisie.

Les corrections apportées ont solutionnées ces dysfonctionnements.

6. Questions diverses

a. Fiche de paie = réception tardive (pas reçue au 15/06 celle de mai)

Le virement des salaires est bien fait en début de mois, mais la réception des par mail des fiches de salaire tarde. Amaury Derville note ce retarde afin d'éviter que cela ne se renouvelle ; la procédure est automatique dès que le salaire est viré, est-ce aussi un problème lié aux adresses mail ?

Les membres de la DUP, informent que cependant la réception d'un mail récapitulatif des frais remboursés, via un émetteur identifié "Gestion Asalée" était fonctionnel, et appréciable.

b. Persistance de dysfonctionnement d'échange via email, même personnel.

Les adresses mail identifiées xxx@asalee.fr ont été remplacées par les adresses personnelles fournies à ASALEE. Cependant il semblerait que certains hébergeurs bloquent systématiquement les adresses mail ayant un "asalée" mentionné.

c. Date du séminaire - date de élections DUP ?

Des événement récents rendent impossible à ce jour de préciser la date du séminaire ASALEE de fin d'année.

Selon la date, le lancement des élections anticipées serait décalé afin de mieux maintenir l'idée de "présentation des candidats" et le rôle de la DUP à cette occasion.

d. Virement "budget fonctionnement" de la DUP, en juin, à prévoir

Marie rappelle que l'échéance du versement du 1/3 de la dotation due par l'employeur à la DUP, est fixée au mois de juin.

La réunion est clôturée à 12h.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 31 aout, en raison des congés de chacune et chacun.

Un PV de carence sera établi pour le mois de juillet.

La Vice Présidente ASALEE,

Inches legisly RAMBALLT

Dr Isabelle RAMBAULT

La secrétaire de la DUP

Claire-Odile BEAUVALLET

(Bewalt)